

Objet : Formation initiale des directeurs et directrices – Inscriptions aux formations du volet propre au réseau de la Communauté française - Enseignement de plein exercice et de promotion sociale.

Réseaux : Communauté française.

Niveaux et services : Tous niveaux

Période : 2012

- Aux Chefs des établissements d'enseignement de plein exercice et de promotion sociale organisé par la Communauté française ;
- Aux directeurs(trices) des Centres de dépaysement et de plein air ;
- Au directeur du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française ;
- Au directeur du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française.

<u>Circulaire</u>	Informative		
<u>Emetteur</u>	Administration	A.G.P.E. – Direction de la carrière	
<u>Destinataire</u>	Tous niveaux	Réseau organisé par la Communauté française	
<u>Contact</u>	Ilham CHOUGRANI (02/ 413.33.72, ilham.chougrani@cfwb.be) ou Nicolas LIJNEN (02/413 31 84, nicolas.lijnen@cfwb.be)		
<u>Document à renvoyer</u>			
<u>Date limite d'envoi</u>			
<u>Objet</u>	Formation initiale des directeurs et directrices – Volet propre au réseau de la Communauté française – Enseignement de plein exercice et de promotion sociale.		

Renvoi (s) :

Nombre de pages : 2

- annexe : /

Mots clés : Formation – directeurs(trices)

Objet : Formation initiale des directeurs et directrices – Volet propre au réseau de la Communauté française – Enseignement de plein exercice et de promotion sociale.

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir porter à la connaissance des membres du personnel qui se sont inscrits, et qui suivent, les formations à la fonction de chef d'établissement que le fait qu'ils aient été autorisés à s'inscrire auxdites formations ne signifie pas qu'ils remplissent nécessairement les conditions de participation.

Des opérations de vérification sont actuellement en cours au sein de l'administration et les membres du personnel qui, au final, ne rempliraient pas toutes les conditions pour y participer en seront avertis dans les meilleurs délais.

Je vous saurai gré de bien vouloir porter cette circulaire à la connaissance de l'ensemble des membres de votre personnel intéressés, même momentanément éloignés du service.

Déjà, je vous remercie pour votre collaboration.

La Ministre,


Marie-Dominique SIMONET.

Destinataires adresses imprimerie